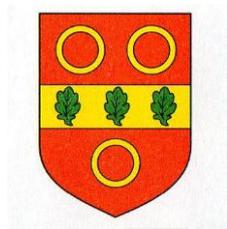


# LA FEUILLE DE CHÊNE

## RUEYRES

Bulletin d'information édité par la Municipalité



### **Le billet du Syndic**

« MUSE ». Pas de panique si ces quatre lettres ne vous disent rien. Mais certains d'entre vous y reconnaîtront là un groupe de rock anglais qui occupe actuellement le haut de la scène « rock alternatif » et tient une bonne part du marché du disque.

J'ai eu la grande chance, tout dernièrement, d'assister à leur concert, à la Halle St-Jacques à Bâle, à l'occasion de leur tournée européenne.

Bien que je sois quelque peu aguerri à ce genre d'événements, quels n'ont pas été ma surprise et surtout mon émerveillement devant un tel spectacle.

Cela va de soi, ce genre musical ne peut pas plaire à tout le monde et les nombreux décibels délivrés par la sonorisation en repousseraient plus d'un !

Toutefois, force est de reconnaître, même si l'on n'est pas adepte de ce style de musique, que l'on ne peut que rester bouche bée, les yeux écarquillés, devant une telle diffusion de mélodies, de voix qui s'accordent à la perfection, de couleurs, ainsi que d'effets lumineux et d'images diffusées sur des écrans disposés en forme de pyramide... toute cette technologie servant à accompagner les chansons pour en appuyer le thème et

transformer un simple concert en un spectacle grandiose.

Cette technologie, qui nous permet de repousser les limites du possible, que ce soit dans le domaine de la mécanique, celui de la construction ou encore de l'informatique, toujours plus loin, plus haut, plus vite... et le processus semble encore s'accélérer !

Cela va également très vite dans le domaine scolaire.

Il y a peu, nous vous parlions de fusion entre l'ASIBP (association scolaire intercommunale de Bercher Pailly) et l'ASIPJ (association scolaire intercommunale du Plateau du Jorat). Aujourd'hui, nous venons vous parler d'ASIRE (association scolaire intercommunale de la région d'Echallens) ! Ce projet, qui concerne un bassin de population d'environ 25'000 habitants, a le mérite et surtout le grand avantage de traiter la problématique des écoles de toute la région, avec une vision globale, tendant ainsi à optimiser le fonctionnement et les investissements nécessaires. Une planification des besoins à l'horizon 2025 a déjà été étudiée, et ce ne sont pas moins de 90 millions de francs qui devraient être investis.

*Bien sûr, les chiffres avancés sont conséquents et peuvent faire peur. Mais il faut savoir que nous sommes en manque de structures et de locaux, dans les secteurs de l'ASIBP et de l'ASIPJ également.*

*Afin que cette association voie le jour, ses statuts devront être acceptés dans tous les législatifs des communes concernées.*

*Les écoles auront donc inexorablement une incidence notoire sur nos budgets et nos comptes communaux pour de nombreuses années à venir.*

*Cependant, si l'on souhaite que la jeune génération puisse trouver une place dans notre société évolutive, technologique, rapide, nous devons de lui mettre à disposition des infrastructures et des moyens adaptés.*

*Comme vous pouvez le constater, les écoles sont actuellement LE sujet qui préoccupe et surtout qui occupe ! C'est donc un grand MERCI que j'adresse à Véronique, pour son engagement au sein de notre Municipalité ainsi qu'au CoDir de l'ASIBP.*

*Mes remerciements vont également à tous mes collègues et aux personnes de l'administration pour cette bonne humeur et ce respect qui accompagnent régulièrement nos débats et nos délibérations.*

*L'année 2012 touche presque à sa fin. Le temps semble lui aussi s'accélérer !*

*Les vœux de l'ensemble de l'administration s'adressent à vous toutes et tous pour de belles fêtes de fin d'année, avec une pensée toute particulière pour les personnes atteintes dans leur santé.*

*L'année 2013 apportera également son lot de douleurs ou de déceptions, de bonheur et de satisfactions... et c'est ensemble que nous les partagerons.*

*Stéphane Jordan*

## **Finances**

Concernant les prévisions financières pour l'année 2013, la facture sociale, les écoles et notre contribution aux transports publics sont les principales charges en hausse. Ceci, conjugué à une stabilité annoncée des revenus, nous amène à présenter un budget assez largement déficitaire.

Toutefois, pas d'alarmisme pour l'instant, puisque nos infrastructures sont en bon état, et que le seul gros investissement prévu pour la législature consiste en la réfection et le réaménagement de la place du village.

Nous nous devons pourtant d'être prudents et attentifs pour la suite, l'augmentation des charges étant sujette à se poursuivre.

*Stéphane Jordan*

## **Brunch des aînés**

Le brunch des « 60 ans et plus » que nous avons organisé le 30.09.2012 a remporté un vif succès, puisque 17 personnes ont répondu à l'appel et se sont réunies dans la petite salle du Casino pour un moment convivial et chaleureux, qui s'est terminé, pour certains, par des parties de jass. Je ne crois pas me tromper en déclarant que le plaisir de se retrouver fut partagé par tous.

Cet événement a été l'occasion d'allumer le four à pain pour cuire tresses, pains, tartes aux fruits et à la crème qui ont magnifiquement garni les tables de ce brunch et réjoui nos papilles. Un grand MERCI à Denise Duc, Christine Ricci et Christiane Jordan pour leur précieux travail auprès du four.

## **Festival du Verger**

Encore une très belle édition ensoleillée que ce 11<sup>ème</sup> festival du Verger qui s'est déroulé le

15.08.2012 dans le verger de nos chers Crisi's ! Avec un concert exceptionnel des enfants Crisi's, Freiss, Krieg pour lancer les festivités ! Piscine sous surveillance active, grillades pour se réchauffer, les dames et leurs couteaux affutés pour la soupe aux légumes de René, Jéré toujours actif et capable de faire plusieurs choses en même temps (eh, oui Mesdames...ça fait rêver !), la belle Sylvie et son sourire magnifique avec un œil sur tout, Anne et son chili pour les artistes, et tous les autres qui donnent de leur temps et leur énergie pour cet événement... et les artistes qui se recommandent pour revenir l'an prochain, l'ambiance est si belle ! C'est un plaisir chaque année renouvelé de pouvoir bénéficier d'un si bel endroit, avec des hôtes d'une telle convivialité qui aiment partager et faire se rencontrer des gens...

UN TOUT GROS MERCI À VOUS LES CRISI'S POUR VOTRE ÉNERGIE, VOTRE ACCUEIL, VOTRE GÉNÉROSITÉ !

## **Ecoles**

Le collège des Sept-Fontaines est doté de deux nouvelles classes depuis la rentrée scolaire d'août 2012, les deux préaux couverts ayant été aménagés par l'entreprise Batineg qui avait construit le collège en 2007.

La Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire du Canton de Vaud nous a contraints à construire un nouveau préau couvert, condition pour obtenir le permis d'habiter. Un nouveau crédit a dû être accepté par le Conseil Intercommunal de l'ASIBP (Association Scolaire Intercommunale Bercher Pailly) pour construire ce préau. Celui-ci a été monté durant les vacances d'automne. Le CODIR de l'ASIBP l'a voulu le plus simple possible, ceci pour être éventuellement déplaçable lors de la construction du futur collège sur le site des Sept-Fontaines.

L'étude d'un projet est mise en route par l'ASIBP en collaboration avec l'EFAJE pour

l'utilisation du sous-sol du collège des Sept-Fontaines en UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers), ceci à la suite d'une demande du directeur de la garderie l'Hirondelle de Bercher qui n'a plus de places pour accueillir les écoliers pour les repas de midi et pour faire suite à l'enquête de l'APEBE qui a conclu de manière très claire au manque de possibilités d'accueil parascolaire dans notre région.

Il sera important de prévoir un lieu évolutif, pas trop contraignant, pour que cela puisse s'intégrer au projet du futur collège qui comportera de toute manière un réfectoire.

L'établissement scolaire Bercher-Plateau du Jorat fonctionne depuis la rentrée d'août 2012 au niveau pédagogique. Il y a eu de sérieux problèmes avec l'organisation des transports, suite à une réponse très tardive de Car Postal pour une nouvelle ligne de bus et ceci a abouti à l'annonce des horaires le dernier jour des vacances, ce qui a engendré d'importants soucis d'organisation pour les familles. La direction de l'établissement et le CODIR sont bien conscients de ce dysfonctionnement et mettront tout en œuvre pour que cela ne se reproduise pas l'an prochain.

## **Salle de Gym des Sept-Fontaines**



Sous une pluie diluvienne, la cérémonie du 1<sup>er</sup> coup de pioche a eu lieu le mercredi 10.10.2012 sur le site de la Salle de Gym des Sept-Fontaines pour marquer le début des travaux. Les travaux d'épuration de cette zone ont été réalisés par la Commune de Bercher auparavant. Comme vous l'avez sans doute remarqué, les travaux de terrassement sont en cours. On pourrait croire à la construction d'une piscine... surtout avec la météo de cet

automne ! Pourtant il n'en est rien... mais les mouvements de terre sont importants puisque que la salle sera semi-enterrée. C'est l'Entreprise HRS qui est en charge de ces travaux en entreprise totale, c'est à dire qu'elle reprend l'entière responsabilité des plans et du chantier pour livrer en janvier 2014 à l'ASIBP une salle de gym qui fera le bonheur des élèves, des profs de gym et des sociétés sportives locales et régionales. Nous sommes très heureux, au sein du groupe de travail qui planche sur ce sujet depuis septembre 2011, qu'un tel projet voie le jour à Bercher. C'est la première étape du futur site scolaire secondaire sur lequel nous commençons à travailler.

Le règlement d'application de la LEO entrera en vigueur le 1.8.2013 avec pour objectif que les deux voies puissent être sous le même toit pour chaque établissement scolaire. Ce n'est à l'heure actuelle pas possible et nos élèves VSB sont répartis entre Echallens, Moudon et Yverdon. C'est aujourd'hui notre priorité que d'entamer les réflexions et démarches pour le futur collège de Bercher. Le manque de classes est prévisible pour le futur, et la direction de notre établissement va devoir faire une gymnastique importante pour être la plus rationnelle possible pour nos élèves en attendant la construction de ce collège.

### ***Arrondissement scolaire d'Echallens : réfectoire et horaires continus***

À la suite des importants changements d'horaires de Car Postal de décembre 2011 qui ont engendré des modifications d'horaires d'écoles très insatisfaisantes pour les élèves et leurs familles, l'association pour l'arrondissement scolaire d'Echallens étudie actuellement une solution d'agrandissement du réfectoire mis en service au printemps 2012, afin de pouvoir organiser dès la rentrée d'août 2013 la journée continue pour les élèves qui vont à Echallens. Un crédit sera voté lors d'un conseil intercommunal extraordinaire de l'Arrondissement prévu le 12.12.12.

### ***ASIRE***

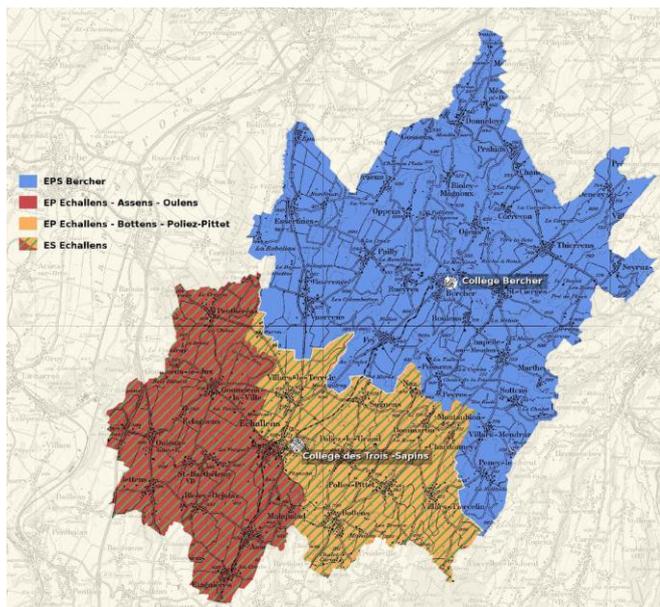
Lors d'une édition précédente de la Feuille de Chêne, je vous avais parlé du projet de fusion des deux associations scolaires ASIBP-ASIPJ qui correspond au territoire du nouvel établissement Bercher-Plateau du Jorat. Depuis juillet 2012, ce projet a été mis en « stand-by » car un autre projet associatif de plus grande envergure a vu le jour. En effet, sur mandat du DFJC (Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture) un groupe de travail a étudié la situation actuelle, les évolutions futures et a décidé de soumettre une proposition d'organisation scolaire aux communes.

L'ensemble des communes s'est prononcé en faveur de cette solution prévoyant 4 établissements scolaires pour la région, dont 2 sites pour le secondaire, à Echallens et à Bercher. Le périmètre quasiment identique à celui de l'EFAJE (Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs) permettra des synergies intéressantes pour l'accueil parascolaire de nos élèves.

Cette solution permet d'atteindre une masse critique suffisante pour mettre en place une gestion professionnelle des infrastructures (bâtiments, transports et services – parascolaire). Ainsi des professionnels et spécialistes pourront se voir attribuer la gestion de thèmes spécifiques.

Une telle organisation permettrait de soulager les autorités au niveau de la gestion opérationnelle et quotidienne, leur permettant de piloter un système global. Cette future association nommée ASIRE, pour Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens, concerne 27 communes, 3400 élèves et 25'000 habitants. Les statuts devront être acceptés par les Conseils Généraux et Communaux de toutes les communes concernées d'ici au 30.03.2013 avec pour objectif un démarrage de l'association au 01.01.2014.

## **Territoire de l'ASIRE :**



## **Enfin...**

En guise de conclusion au sujet de mes dicastères, j'aimerais avertir mes concitoyennes et concitoyens que d'importantes augmentations de frais sont à prévoir ces années prochaines en ce qui concerne les domaines de l'école et du social, ceci indépendamment du choix d'une fusion de communes ou non.

A tous, je souhaite un très bel hiver malgré tout !!

*Véronique Laurent Zeller*

## **Amicale du four**

Deux ans après la fin des travaux du Casino, l'amicale du four à pain a vu le jour ! Les personnes intéressées à venir rejoindre le petit groupe fondateur sont priées de s'adresser à Mme Denise Duc, répondante pour l'amicale.

Venez faire renaître ce four et fabriquer de merveilleuses gourmandises dans une ambiance villageoise !

## **Eau potable**

Après des années de tractation avec la commune de Bercher, nous avons reconduit jusqu'au 31 décembre 2017 la convention qui datait du 16 octobre 1913. Nous avons participé à hauteur de Frs. 100'000.- pour relier les réservoirs de Boulens à ceux de Bercher, afin d'augmenter la quantité d'approvisionnement en eau.

Un bon verre d'eau entre les 2 syndicats a scellé cette signature :



## **Brunch des aînés... et ensuite ?**

Le brunch des aînés le 30 septembre 2012 a remporté un grand succès, et c'est avec plaisir que nous avons reçu un grand nombre d'entre vous.

Pour permettre aux aînés de se rencontrer à d'autres occasions durant l'année, la Municipalité met volontiers à disposition la petite salle du Casino. Veuillez prendre contact avec Pietro Ricci pour en connaître les disponibilités.

## **Service de ramonage**

Monsieur Daniel Forestier de Bonvillars, ramoneur officiel de notre commune, doit renoncer à assumer le service de ramonage dès la prochaine tournée en janvier 2013.



Le mandat est repris par Monsieur Jean-Michel Michoud de Chavannes-le-Chêne qui passera à l'avenir dans nos chaumières, merci de lui réserver un bon accueil.

*Pietro Ricci*

## **Signalisation routière**

Comme vous vous en êtes certainement rendu compte, l'ensemble des panneaux indicateurs et de signalisation de notre commune ont fait peau neuve.

Cette mise à neuf était bienvenue pour certains d'entre eux. Elle répondait à une directive fédérale obligeant cantons et communes à modifier le type de rétro réflexion lumineuse de tous les panneaux signalétiques. Ceux-ci seront ainsi beaucoup plus visibles dès la fin du jour et au petit matin.

Nous avons profité de ce changement pour installer aux entrées de village en provenance de Fey, de Pailly et d'Oppens, des « totems » semblables à celui déjà présent au bas de la route du Battoir à l'entrée venant de Bercher, ceci afin d'harmoniser les indications d'entrée dans le village.

Sur la route en provenance d'Oppens, le panneau indicateur d'entrée de Rueyres a été remonté de quelques dizaines de mètres vers le centre du village et celui de limitation à 50 km/h quelque peu éloigné pour les réunir en un seul et même totem.

## **Souriez, vous n'êtes pas flashé !**

Un radar indicateur de vitesse nous a été prêté par le TCS du 5 au 12 novembre.

Tout au long de cette semaine, il a été possible d'indiquer leur vitesse aux automobilistes entrant dans le village en provenance de Bercher, d'Oppens ou de Fey.

Nous avons également pu comptabiliser le nombre de passages et enregistrer les vitesses sans que les conducteurs en soient directement informés.

Un relevé complet de toutes ces données nous sera transmis d'ici quelques semaines. Nous ne manquerons pas de les porter à votre connaissance, accompagnés des conclusions que leur traitement permettra de fournir.

## **Chiens dans la campagne, crotte alors !**

L'installation croissante de nouveaux résidents dans nos villages s'est naturellement accompagnée d'une augmentation du nombre de chats et chiens, pour lesquels nos campagnes sont un terrain de jeux et de promenades idéal.

Leur présence anime la vie du village et de ses alentours, le plus souvent pour le plus grand plaisir des enfants et des plus grands.

Cependant, force est de constater que, mis à part quelques rixes et aboiements, le principal « effet secondaire » de cette présence est la dissémination de leurs déjections dans l'environnement. Le village étant petit, la plupart ont réussi, au sortir de chez eux, à se retenir jusqu'à la périphérie. C'est là que commencent les ennuis.

D'une part, il est désagréable pour tout le monde de marcher dans une crotte alors qu'on croit se promener tranquillement sur un chemin agricole ou un bord de champ, mais d'autre part, ces souillures rendent des aires de pâturage du bétail impropres à la consommation voire des parties de surfaces agricoles destinées à la production de fourrage inutilisables.

Outre leur aspect peu amène, les crottes de chiens peuvent véhiculer certaines larves de parasites dont l'hôte intermédiaire est le bovin. L'infestation des vaches portantes peut entraîner des avortements et d'importantes pertes.

Bien que l'éloignement des chiens des troupeaux et un traitement vermifuge adapté permettent d'enrayer cette transmission, il n'en demeure pas moins que même nos herbivores de vaches, chevaux, moutons et chèvres, n'ont pas à les retrouver dans leur assiette.

Afin de faciliter le contrôle par les propriétaires des déjections de leur compagnon à quatre pattes, des poubelles aux sachets *ad hoc* seront bientôt installées à la périphérie du village.

Restera alors à chacun de faire preuve de la diligence nécessaire au respect de tous.

*Marcel Pradervand*

### **Taxe au sac**

Notre Commune va introduire la taxe au sac dès le **1<sup>er</sup> janvier 2013** !

Dans le cadre du respect de la législation, de nombreuses communes se sont associées, par l'intermédiaire des périmètres de gestion des déchets, pour introduire un système régional de taxe au sac. Ce système, qui se veut causal, permet de responsabiliser les détenteurs de déchets tout en limitant drastiquement les coûts techniques, financiers et administratifs y relatifs. Chaque commune du canton de Vaud est gérée par un périmètre de gestion, participant au projet (Pour Ruyres, il s'agit de Valorsa).



**Le sac taxé** est fabriqué avec du polyéthylène (PE), dont environ 50% de matière recyclée.

Il se décline dans les grandeurs de 17 / 35 / 60 et 110 litres.

Sa couleur blanche avec une impression verte, qui rappelle les couleurs de notre canton, permet de le différencier plus facilement des sacs conventionnels et ainsi de limiter la fraude.

**Le prix du sac** est identique dans toute la région :

Contenance [litres]	Unités par rouleau	Prix du rouleau [CHF TTC]	Coût par sac [CHF TTC]
17	10	10.00	1.00
35	10	20.00	2.00
60	10	38.00	3.80
110	5	30.00	6.00

- Il sera disponible dès le **lundi 10 décembre 2012**.
- Son achat sera possible dans de nombreux magasins du canton, la grande distribution et dans les commerces proches de chez vous.
- Question organisation, pas de changement. Les conteneurs OM restent au battoir et les horaires d'ouverture de la déchetterie seront maintenus :
  - toute l'année : Samedi : 09h30 à 11h00
  - en été : le jeudi de 18h30 à 19h00

Info complémentaire :

<http://www.vaud-taxeausac.ch>

À noter encore que le règlement communal sur les déchets sera dès l'année prochaine disponible sur le site internet de Rueyres, ou, pour les personnes qui le souhaitent, en version papier à l'administration communale.

## **SDIS Gros-de-Vaud**

Après pratiquement 1 année de roulement, le SDIS Gros-de-Vaud donne satisfaction, aussi bien au niveau opérationnel qu'au niveau des coûts de fonctionnement.

Le budget 2013 a été approuvé avec un coût à l'habitant de 26.72 Frs, ce qui est pratiquement identique au budget 2012.

Les sapeurs du DAP de Bercher ont effectué leurs 4 exercices annuels et le dernier s'est soldé par un souper très sympathique et fort convivial à l'Hôtel de la Gare !

Bilan positif et constructif ! Merci à tous les sapeurs qui ont osé le changement !

Je vous souhaite un très bon hiver à toutes et tous.

*Valéry Jordan*

## **Stop au nettoyage de toiture qui « nettoie » la rivière !**

Attention : le nettoyage d'une toiture de ses mousses et lichens à l'aide d'un produit chimique peut être très dangereux pour l'environnement. Les produits fongicides, algicides, bactéricides, utilisés pour nettoyer les toitures (y compris l'eau de javel) sont tous toxiques pour les êtres vivants.



En effet l'évacuation des eaux pluviales des toitures s'effectue généralement dans l'environnement sans traitement, soit directement à la rivière.

Ainsi, les produits vaporisés sur les toitures peuvent se retrouver à la première averse dans la rivière pour intoxiquer les poissons, la microfaune et certains végétaux aquatiques. La mortalité piscicole peut être totale. Il s'agit d'une grave pollution qui engage la responsabilité civile et pénale du (des) responsable(s) des faits.

De plus, si vous récupérez l'eau de votre toiture, (usage domestique, jardin, bassin d'ornement ou à poissons, etc...) les conséquences peuvent être encore plus directes.

### **Est-ce vraiment bien utile de nettoyer une toiture ?**

Il s'agit uniquement d'un problème d'ordre esthétique et d'apparence.

Il est faux de prétendre que la présence de mousse ou de lichen sur les tuiles d'un toit les rend poreuses !

Ces végétaux se nourrissent à partir d'éléments (poussière, etc..) qui se sont déposés sur les toitures et ont été apportés par les vents ou les pluies. Le développement des mousses semble favorisé sur les faces nord des toitures, par la faible pente, l'ombrage, la proximité des branches d'arbres et les feuilles mortes.

Faire un geste pour la nature : ne faites rien et économisez votre argent !

**Vous désirez malgré tout nettoyer votre toiture : Ne faites pas appel à un « empoisonneur » !**

Même si certains produits commercialisés sont réputés biodégradables à plus de 90 %, outre la part non dégradée restante, le temps nécessaire à cette biodégradation est beaucoup trop long pour protéger le milieu récepteur naturel des eaux d'un écoulement immédiat.

Il n'existe en effet aucune solution respectueuse de l'environnement, à part la brosse et le jet d'eau moyenne pression, pour ne pas abîmer les tuiles.

► **Refusez toute intervention de « nettoyeurs » faisant du porte à porte :** ils proposent un produit miracle à faible coût et leurs services le plus souvent « au noir ».

Les résultats risquent d'être catastrophiques et vous engagez votre responsabilité. Quelques mg de biocide par litre d'eau dans la rivière suffisent à en décimer les poissons.

► **Faites appel à un professionnel ayant pignon sur rue** (plombier, couvreur,...) et surtout demandez-lui au préalable d'établir un

devis en bonne et due forme et d'y joindre la "fiche technique" du produit et son pourcentage de biodégradabilité. (Il convient aussi de ne pas polluer le sol environnant votre habitation).

Il est primordial d'utiliser un produit spécifique non rémanent avec une biodégradabilité maximum certifiée (supérieure à 90%...)

Il faut également se poser la question, avec le professionnel, de la destination des eaux de la première pluie qui sera obligatoirement marquée d'un pic de pollution toxique. (On peut par exemple déconnecter chaque descente de gouttière pour récupérer dans un fût de 200 l. la première onde de pluie et laisser ensuite la biodégradabilité s'effectuer le plus longtemps possible).

Au besoin, merci de vous adresser à Pietro Ricci ou à Valéry Jordan.

### **Heures de commune**

Tout en les remerciant vivement pour leur travail, la Municipalité prie toutes les personnes ayant effectué des heures de commune en 2012, de bien vouloir faire parvenir leur décompte à l'administration avant le 20 décembre.

## **AGENDA**

### ***Décembre***

15 *Marché de Noël au Casino de 14 à 18h*

22 *Vacances scolaires jusqu'au 6 janvier.*

### ***Février***

16 *Vacances scolaires jusqu'au 24 février.*

### ***Mars***

29 *Vacances scolaires jusqu'au 14 avril.*

### ***Avril***

18, 19 et 20 *Soirées du chœur mixte la Voix des Chênes*

*La Municipalité vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année !*

## Etat civil de Rueyres

<b>Arrivées</b>	15.06.2012	Mme Cristel Schürmann et M. Denis Mesquita, ainsi que leur fille Alycia, domiciliés à la route du Battoir 10
	01.07.2012	Mme Laurence Clavel et ses enfants, Henri et Arthur, domiciliés à la route du Battoir 10 Mme et M. Isabelle et Salvatore Leone et leurs fils Anthony et Michel, à la route du Battoir 10
	02.07.2012	Mme Manon Kern et M. Matthieu Cottier, domiciliés à la route du Battoir 2
	15.08.2012	M. Flavian Stoll, à la route du Battoir 10 Mme Emilia Verrilli et M. Tiziano Vollenweider, domiciliés à la route du Battoir 10
	01.09.2012	Mme et M. Mariel et Arnaud Guichard, à la route de l'Eglise 23 Mme Solange Thomas et M. Michael Viquerat, domiciliés à la route de la Tsingale 4

**Nous vous souhaitons à toutes et tous la bienvenue dans notre commune !**

<b>Départs</b>	01.12.2011	Mme Coralie Perey, pour Chavornay
	19.06.2012	M. Hans Gfeller pour l'EMS Les Châteaux à Echallens
	15.07.2012	M. Matthew Adams pour Cortaillod
	01.08.2012	M. Marc Bähler pour Corcelles-près-Payerne
	31.08.2012	M. Michael Mullins pour Cheseaux-sur-Lausanne

<b>Mariage</b>	19.09.2012	Mme et M. Mariel et Arnaud Guichard
----------------	------------	-------------------------------------

**Tous nos vœux de bonheur !**

<b>Naissances</b>	24.06.2012	David, fils de Christine et Daniel Cazes
	26.09.2012	Maïck, fils de Marjorie et Gaël Perey

**Bienvenue à ces petits garçons et félicitations aux heureux parents**

